

**CCQ ECLUSE-BELVEDERE – COMPTE-RENDU
DEUXIEME REUNION PLENIERE
LE MARDI 15 DECEMBRE A 19H,
EN VISIOCONFERENCE.**



Démocratie participative

Présent(s)	Perrine COUPRY	Ghislain LE MASSON	Lara POUSTYNNIKOFF
-------------------	-----------------------	---------------------------	---------------------------

Conseil consultatif de quartier Ecluse-Belvédère

Présent(s)	Pierre PERRET	Sonia DEMAUX	Françoise MONATLIK
	Carole BOURSEAU	Thérèse COTINEAU	Aline MOTTET
	Huguette MOULIN	Vincent ROBIN	Vincenta PALOMARES
	Gaël CHABERT	Betty DELMAR	Allan COBRET
	Vanessa GORGUEIRA	Corinne DUMONT	Franck LIQUITO
Excusé(s)	Menoun HAYA-CAVARO	Mirième LECLAND	Ghislaine GAILLARD
	David DENIS		
Absent(s)	Benoît CARA	Christel BERGER	Nicolas BARRET
	Christophe CHAUSSIN	Corinne DUMONT	Sylvia TRINEAU
	Elange FLEURY		

DEROULE DE LA REUNION

1. Budget participatif avec Madame COUPRY, conseillère municipale
2. Informations quartier, intervention de Monsieur ALEXANDRE sur les projets urbains en cours
3. Point sur l'évolution des instances de démocratie participative
4. Point Ville

Madame COUPRY rappelle le fonctionnement du budget participatif de Suresnes et informe les membres du CCQ Ecluse Belvédère que des bulletins ont été déposés dans les boîtes aux lettres de tous les habitants de la ville. Une alerte a également été émise par **l'application de la Ville de Suresnes**, que les membres sont invités à télécharger.

Les membres du CCQ Ecluse Belvédère sont invités à se prononcer sur le **choix des emplacements des urnes de recueil des bulletins**. L'objectif est de multiplier les points de contact avec la population.

- Madame DELMAR propose d'en installer dans les supermarchés de la ville dans la mesure où la plupart des habitants s'y rendent souvent.
- Monsieur LIQUITO suggère d'en disposer une à proximité de la boîte à livres.
- Madame DEMAUX pense à la Maison de quartier rue Gambetta. Il est précisé qu'une boîte y a été déposée dans l'après-midi ; l'ensemble des lieux où il est possible de déposer un bulletin sont référencés sur le site internet de la Mairie de Suresnes (<https://www.suresnes.fr/budget-participatif-a-vos-idees/>).
- Madame GORGUEIRA peut demander à la directrice de l'école Bertie Albrecht ainsi qu'au principal du collège Jean Macé de distribuer des bulletins aux enfants et d'accueillir une boîte à propositions. Il serait intéressant de recueillir également les idées des plus jeunes.

D'autres propositions de lieux peuvent être transmises au service Vie des quartiers. Les membres sont invités à les communiquer.

Les membres du CCQ sont invités par Madame COUPRY à participer à une **campagne de distribution de bulletins** par exemple durant un marché ou encore à la gare de tramway. Madame GORGUEIRA, Madame DELMAR et Madame COTINEAU sont intéressées.

Plusieurs idées sont proposées par les membres :

- Madame DEMAUX propose le réaménagement des quais de Seine, en contrebas de la route départementale, si possible avec la participation des quartiers Centre-ville et République.
- Madame DELMAR est intéressée par la création d'espaces de végétalisation ou de plantation, autour des arbres ou bien dans les jardins partagés situés au-dessus du tramway.

1. Echanges avec Monsieur ALEXANDRE, Directeur du Pôle Aménagement, Développement territorial, Environnement, Transport et Commerce

Monsieur ALEXANDRE présente aux membres du CCQ Ecluse-Belvédère un aperçu des projets en cours ou à venir dans le quartier :

Localisation	Destination	Composition	Livraison
Rue Benoît Malon – rue de Rothschild	Programme mixte	108 logements, résidence étudiante Commerces	Pour le 1 ^{er} trimestre 2021
58-62 rue Gambetta	Résidence	11 logements	Courant 2021
29 rue de Verdun	Programme mixte	37 logements 1 local commercial (vétérinaire)	Pour le 1 ^{er} trimestre 2021
139 rue de Verdun	Programme mixte	6 475 m ² de bureaux 73 logements en cœur d'îlot	Livraison possible en 2023, début chantier en 2021
77 rue Rouget de l'Isle	Résidence, R+4	19 logements	Livraison possible en 2022, chantier débuté en 2020
47 rue Rouget de l'Isle / 124 rue Gambetta	Résidence, R+4 +attique (en retrait)	64 logements en 3 bâtiments	Chantier courant 2021 après levée des recours – compter 24 mois de travaux
57 rue de Verdun	Programme mixte	22 logements, local commercial de 360m ²	Livraison possible fin 2021
24 rue Gambetta	Bureaux, réhabilitation	4000m ²	Travaux engagés ; livraison en 2022

Rue Benoît Malon / Verdun	Programme mixte (ZAC Rivières Seine)	215 Logements 400m ² de bureaux Ecole de 12 classes	Livraison prévue courant 2022
29-37 rue Ledru-Rollin	Programme mixte en R+5	90 logements sur 3 bâtiments Local pour un commerce artisanal	Recours
54 rue Rouget de l'Isle	Résidence pour étudiants	Changement de destination des bureaux existant (Maison de l'automobile)	En cours d'instruction
171 rue de Verdun	Programme mixte	15 logements 1 local commercial de 92m ²	En cours d'instruction
33 quai Gallieni	Programme mixte	Immeuble de grande hauteur ; construction mixte (habitation, coliving, hôtel, commerces)	En cours d'instruction, étude d'impact environnemental au printemps 2021

Madame GORGUEIRA se demande si des **places de stationnement** supplémentaires sont prévues dans le cadre de ces opérations.

- Monsieur ALEXANDRE précise que le **PLU prévoit entre 1,2 et 1,4 place de stationnement par logement créé**. Les nouvelles prescriptions législatives visent à limiter le nombre de nouvelles places de stationnement créées et à encourager l'utilisation des transports en commun.

Monsieur PERRET s'interroge sur la **création d'espaces verts**.

- Monsieur ALEXANDRE répond que la part de terrain laissée libre dépend de la taille des parcelles et de leur classement dans le PLU. En ce qui concerne le quartier Ecluse Belvédère, il est prévu **40% de surface laissée libre, donc en partie végétalisée**.

Madame DELMAR souhaite savoir si des **immeubles végétalisés** peuvent être réalisés.

- Monsieur ALEXANDRE déclare que **la Ville impose depuis plusieurs années la végétalisation des toits terrasses**. Ceux-ci ne sont malheureusement pas toujours visibles depuis l'espace public. Dans le cadre des nouvelles opérations, **la Ville encourage les promoteurs à réaliser des espaces végétalisés en pleine terre et de travailler sur la végétalisation des façades** (balcons, plantes grimpantes).

Madame DEMAUX et Monsieur LIQUITO déplorent les empiètements sur chaussée dus à l'exécution des travaux, notamment pour le projet rue de Verdun / rue Benoît Malon. Cela perturbe la circulation automobile et piétonne en semaine.

- Monsieur ALEXANDRE précise qu'un rappel a été fait auprès des promoteurs impliqués dans ces chantiers. A chaque fois, les entreprises doivent demander une autorisation aux services de voirie pour bloquer la circulation et en informer les usagers.

Monsieur LIQUITO constate que ces nouvelles constructions vont apporter près de 1 800 nouveaux habitants, ce qui augmentera la pression sur les équipements et commerces du quartier.

- Le service des affaires scolaires de la Ville anticipe l'arrivée de ces nouveaux habitants. La nouvelle école sera ouverte pour la rentrée 2022 et pourra accueillir les nouveaux enfants. Les marges de manœuvre sont moindres pour les transports. La Ville met en avant auprès de la Préfecture ses contributions passées en matière de logements pour justifier des projets plus à la mesure des souhaits des habitants. Cependant, le risque de sanction demeure présent si la Ville ne respecte pas les objectifs du plan de logement de la Métropole du Grand Paris. **Pour le projet Gallieni, une concertation sera organisée à la suite de l'étude d'impact environnemental. A cette occasion, il sera possible d'émettre des propositions pour amender le projet et notamment demander une augmentation de la surface commerciale.**

Madame GORGUEIRA trouve dommage que les interdictions de stationnement pour travaux soient peu lisibles. Il en résulte que les habitants ne déplacent plus systématiquement leur véhicule, les travaux ne semblant pas toujours être réalisés dans les temps indiqués.

- Il est rapporté par Monsieur ALEXANDRE qu'un travail est en cours avec les services de communication pour rendre les informations des travaux municipaux sur voirie plus visibles. L'affichage est obligatoire 7 jours avant la date de début des travaux. Une information plus en amont des CCQ pourra avoir lieu.
- **Le bistrot « le Mousquetaire » a pris ses quartiers au 97 rue de Verdun depuis le commencement du projet immobilier à son ancienne adresse. Est-il amené à rester à cette nouvelle adresse ou bien à réintégrer son ancien emplacement ? Dans le cas où il réintégrerait son ancienne adresse, quel type de commerce serait envisagé à la place (la « maison de la presse » qui était à cet endroit auparavant manque dans le quartier).**

Monsieur ROBIN souhaiterait connaître la nature des commerces qui s'implanteront à la place de l'ancien marchand de presse.

- Monsieur PERRET dispose des informations suivantes à l'heure actuelle : les Mousquetaires restent dans leurs locaux actuels, le service commerce a noté le souhait qu'une nouvelle maison de la presse s'installe dans les anciens locaux des Mousquetaires.

2. Retour sur le compte-rendu de la précédente réunion

Les réponses aux questions posées lors de la précédente réunion sont accessibles dans l'ordre du jour détaillé.

3. Signalements des membres pour cette réunion

Les réponses aux signalements transmis en amont de la deuxième réunion plénière sont inscrites dans l'ordre du jour :

- Concernant le commerce de proximité
 - Fermeture du primeur 99 rue de Verdun.
 - Besoin de compléter l'offre en commerces alimentaires sur le quartier
- Concernant le cadre de vie
 - Demande de ramassage plus régulier des bennes de collecte des vêtements
- Concernant la sécurité et le civisme :
 - Rue de Verdun et rue du Commandant Rivière empruntées à double sens par des deux-roues motorisés.

- Autres infractions (stationnement sur rond-point, trottoir emprunté par des deux-roues)
- Manque de visibilité de certains passages piétons de nuit
- Nuisances sonores

De nouvelles remarques sont émises :

- Monsieur LIQUITO estime que les travaux réalisés sur la bande cyclable rue de Verdun ne sont pas opérants. L'utilisation de cette bande demeure dangereuse pour les cyclistes, les automobilistes ne voient pas le marquage au sol. Il est proposé de soulever à nouveau cette question dans le cadre des ateliers thématiques du plan vélo.

La question est transmise au service Voirie.

- Madame GORGUEIRA ne trouve pas satisfaisant l'aménagement réalisé devant le groupe scolaire Berty Albrecht. L'arrêt de bus a été condamné par des chicanes sans être reporté. Les véhicules 2 roues n'empruntent pas la chicane et circulent sur le trottoir, malgré la grille qui a été installée. L'entrée de l'école est donc dangereuse.

La question est transmise au service Voirie.

③ EVOLUTION DES INSTANCES DE DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

1. Représentant du CCQ au sein de la commission Suresnes durable

La commission réunit des membres des CCQ, des représentants d'associations et des élus. La première réunion aura lieu le 7 janvier. Des groupes thématiques seront prévus par la suite.

- Monsieur LIQUITO et Madame MOTTET se portent volontaires pour assister à cette commission.

2. Groupes de travail

Trois groupes de travail sont proposés :

- **Transports, commerces** : Monsieur LIQUITO, Madame MOTTET et Madame GORGUEIRA se portent volontaires.
- **Sécurité** : Madame COTINEAU est intéressée.

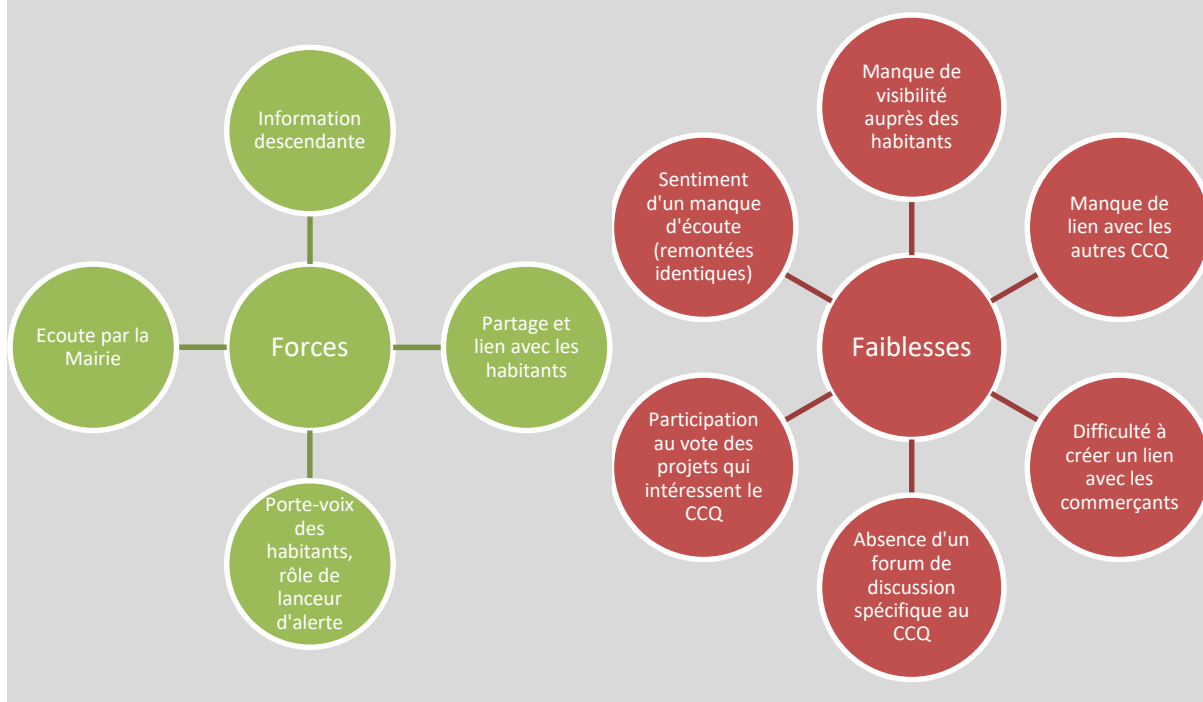
- **Projet Gallieni** : Monsieur LIQUITO souhaiterait y participer. Monsieur PERRET souligne qu'il serait intéressant de structurer les besoins et les remarques en vue de la consultation prévue au printemps afin de proposer des évolutions au projet.

Des élus ou des services de la ville pourront présenter leur action aux membres de ces groupes de travail qui seront force de proposition.

Il est proposé de faire intervenir Madame CONTREPOIS et Monsieur VIGNON à la prochaine réunion plénière.

3. Forces et faiblesses des CCQ

Les participants sont invités par Monsieur PERRET à repréciser ce qu'ils estiment être les forces et les faiblesses des conseils consultatifs de quartier. Il ressort de la discussion les éléments suivants :



Le détail des éléments suivants est cité dans l'ordre du jour. Les points n'ont pas fait l'objet d'une discussion spécifique durant le conseil consultatif de quartier.

1. Civisuresnes

2. La Mairie mobile

L'emplacement privilégié par la Mairie est le carrefour Pompidou. **N'hésitez pas à proposer d'autres lieux dans le quartier !**

3. L'esprit de Noël à Suresnes

Monsieur PERRET remercie les membres du CCQ pour leur investissement quotidien et leur souhaitent de très bonnes fêtes de fin d'année.

La prochaine réunion plénière aura lieu : **mardi 12 janvier à 19h.**